

En 2010, le nombre de créations d'entreprises diminue légèrement en Corse, après l'envolée de 2009 due au nouveau régime d'auto-entrepreneur. Cette année, l'engouement pour ce statut se confirme car les auto-entreprises continuent de progresser. Ces évolutions masquent toutefois des disparités départementales, la création d'entreprise étant beaucoup plus favorable en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud. Dans la région, la plupart des secteurs d'activité enregistrent une baisse des créations, à l'exception notable de la construction. Par ailleurs, le nombre de défaillances d'entreprises diminue en 2010, après trois années de hausse.

En 2010, 4 200 entreprises ont été créées en Corse dans le secteur marchand non agricole, soit une légère baisse de 1,2 % par rapport à 2009. Elle est toutefois à relativiser au regard de la forte hausse des créations enregistrées en 2009. Ce résultat est nettement en deçà de la moyenne nationale (+ 7,2 %). Ces évolutions placent l'île en avant-dernière position des régions françaises devant le Poitou-Charentes et après la Bourgogne, ces trois régions étant d'ailleurs les seules où le nombre global de créations d'entreprises décroît en 2010. Le taux de création, rapportant le nombre d'entreprises créées à l'ensemble des entreprises en activité, s'établit à 15,7 % en Corse, contre 18,1 % au niveau France entière.

Au niveau des départements, la Haute-Corse tire son épingle du jeu avec une hausse, mais faible,

de 0,8 % d'entreprises créées, tandis que la Corse-du-Sud enregistre 3,2 % de créations de moins qu'en 2009.

Toujours du succès pour les auto-entreprises

En 2010, le régime d'auto-entrepreneur connaît sa deuxième année d'existence. Après le net engouement de la première année, son succès ne se dément pas. Ce nouveau régime est à l'origine de 2 400 entreprises nouvelles dans la région, en hausse de 7,9 % sur un an. Sa part dans l'ensemble des créations progresse : elle est de 57 % contre 52 % en 2009.

Hors auto-entreprises le nombre de créations est à nouveau en forte baisse en Corse (- 11,1 % après - 21,1 % en 2009), alors qu'il se stabilise au

Un quart des nouvelles entreprises dans la construction

Créations d'entreprises en Corse selon l'activité en 2010

	Ensemble des créations			dont auto-entrepreneurs		
	nombre	part (%)	évolution 2010/2009 (%)	nombre	part (%)	évolution 2010/2009 (%)
Industrie	238	5,7	- 4,0	117	4,9	- 10,7
Construction	1 058	25,2	6,7	645	26,9	29,8
Commerce, transport, hébergement et restauration	1 158	27,5	- 5,5	561	23,4	0,2
<i>Commerce</i>	767	18,3	- 3,6	422	17,6	0,7
<i>Transport</i>	46	1,1	- 36,1	22	0,9	- 21,4
<i>Hébergement et restauration</i>	345	8,2	- 3,4	117	4,9	3,5
Information et communication	103	2,4	- 1,0	70	2,9	- 16,7
Activités financières, d'assurance et immobilières	180	4,3	- 17,8	6	0,3	- 80,0
Services aux entreprises	704	16,8	- 4,6	483	20,1	3,0
Administration, enseignement, santé, action sociale	305	7,3	3,0	143	6,0	24,3
Autres activités de services (aux ménages)	455	10,8	5,8	373	15,5	10,7
Ensemble	4 201	100,0	- 1,2	2 398	100,0	7,9

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

niveau national (+ 0,8 % après -21,5 % en 2009). La création d'entreprises présente de grandes disparités départementales. En Haute-Corse, le régime d'auto-entrepreneur connaît un franc succès : les auto-entreprises y progressent de 18,3 %, alors qu'elles diminuent faiblement en Corse-du-Sud, de - 1 %. En outre, les créations hors auto-entreprises reculent de 15,2 % dans département du nord, soit davantage que dans le sud (- 6,2 %) et qu'en moyenne régionale.

Hausse dans la construction, recul dans le commerce

Dans la région, le recul des créations touche la plupart des secteurs d'activité, à l'inverse du niveau national en hausse dans presque tous les secteurs. En Corse, seuls trois secteurs bénéficient d'une croissance des créations : la construction, les activités de services rendus aux particuliers (« autres activités de services ») ainsi que les activités d'enseignement, santé, action sociale. La construction demeure le moteur des créations d'entreprises en Corse. Avec 1 060 entreprises nouvelles, elle progresse de 6,7 % par rapport à 2009, fortement stimulée par les auto-entrepreneurs qui s'accroissent de 30 %. Le secteur contribue ainsi à 85 % de la croissance régionale du nombre d'auto-entreprises. En 2010, il concerne globalement une création d'entreprise sur quatre.

Les activités de services aux particuliers et d'enseignement, santé, action sociale sont également portées par l'auto-entrepreneuriat, de plus en plus présent parmi les nouvelles unités. Contrairement à 2009, les autres services sont en retrait de cette dynamique.

Il en est de même pour le commerce qui représente pourtant l'un des moteurs habituels de la création d'entreprise insulaire. Le secteur ne bénéficie même pas d'une vitalité auto-entrepreneuriale, le nombre d'auto-entreprises créées demeurant stable sur un an.

Dans l'industrie la création d'entreprises diminue de 4 % en 2010, après deux années particulièrement prometteuses.

Le recul des SARL se poursuit

En 2009, sous l'impulsion du nouveau régime d'auto-entrepreneur, le statut de personne physique a bondi : il concernait 76 % des créations, soit 15 points de plus qu'en 2008. Cette année, la proportion de créateurs d'entreprises enregistrés en tant que personne

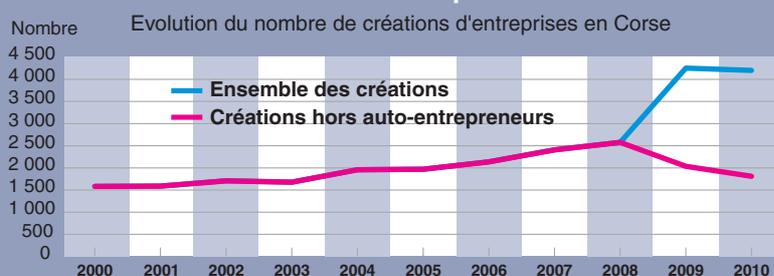
Une situation plus favorable en Haute-Corse

Créations d'entreprises par département selon l'activité en 2010

	Corse-du-Sud		Haute-Corse	
	nombre	évolution 2010/2009 (%)	nombre	évolution 2010/2009 (%)
Industrie	95	- 13,6	143	3,6
Construction	518	4,6	540	8,7
Commerce, transport, hébergement et restauration	533	- 10,4	625	- 0,8
Information et communication	48	- 27,3	55	44,7
Activités financières, d'assurance et immobilières	83	- 20,2	97	- 15,7
Services aux entreprises	363	- 2,2	341	- 7,1
Administration, enseignement, santé, action sociale	169	8,3	136	- 2,9
Autres activités de services (aux ménages)	235	9,3	220	2,3
Ensemble	2 044	- 3,2	2 157	0,8

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

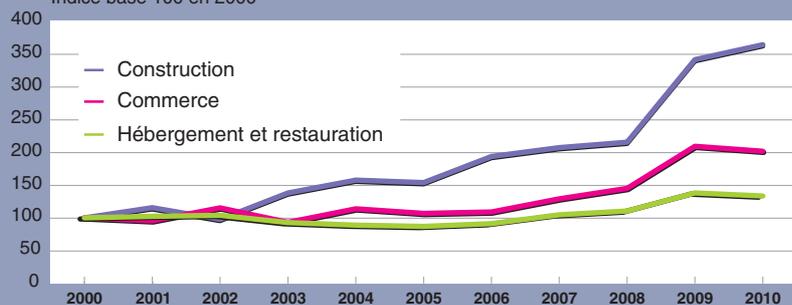
Le nombre de créations d'entreprises diminue en 2010



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

La construction toujours en tête

Evolution des créations d'entreprises dans les principaux secteurs d'activité en Corse
Indice base 100 en 2000

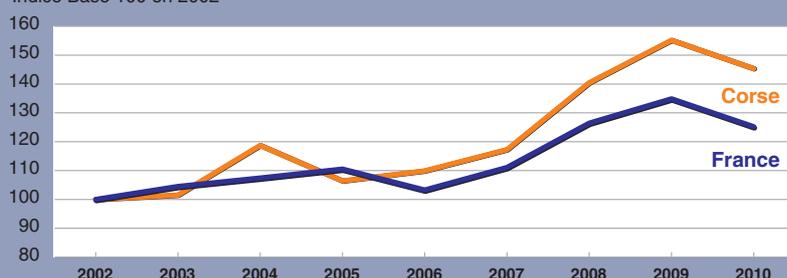


Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Les défaillances d'entreprises se réduisent

Evolution des défaillances d'entreprises en date de jugement

Indice Base 100 en 2002



Source : Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (Bodacc).

Le régime de l'auto-entrepreneur

Le régime de l'auto-entrepreneur a été créé par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008. Il s'applique, depuis le 1^{er} janvier 2009, aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités), à titre principal ou complémentaire. L'entreprise individuelle doit remplir les conditions du régime fiscal de la microentreprise (réaliser moins de 80 000 euros de chiffre d'affaires pour une activité commerciale ou moins de 32 000 euros pour les prestations de services et les activités libérales). La personne physique doit opter pour exercer en franchise de TVA.

Le régime de l'auto-entrepreneur offre des formalités de créations d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi :

- d'un régime microsocial simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés pour les commerçants, ou au répertoire des métiers pour les artisans ;
- d'une exonération de TVA ;
- et, sur option, d'un régime microfiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

De la difficulté de caractériser l'auto-entreprenariat

Comme les déclarations de créations sont simplifiées, l'information statistique disponible sur les auto-entrepreneurs est en partie lacunaire. Les créations d'auto-entrepreneurs intègrent en effet, sans distinction, toutes les entreprises créées sous ce régime, qu'elles aient ou non effectivement démarré leur activité, y compris celles à qui ce régime a été refusé après la déclaration de création. Or, selon le concept harmonisé au niveau européen, une création d'entreprise doit s'accompagner de la mise en œuvre effective de nouveaux moyens de production. Les entreprises créées hors du régime d'auto-entrepreneur satisfont ce critère, mais seules les créations d'auto-entrepreneurs qui satisfont ce critère devraient être « légitimement » comptabilisées comme créations.

L'évolution globale du nombre de créations, prenant en compte cette part « légitime », résulterait de la combinaison de deux effets :

- un effet de substitution : création sous le régime de l'auto-entrepreneur de préférence à un autre régime, considéré comme moins avantageux ;
- un effet d'ajout : création, sous le régime de l'auto-entrepreneur, d'entreprises qui n'auraient jamais vu le jour sans ce régime.

Définitions

Création d'entreprise : correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante, n'ayant pas de prédécesseur.

Taux de création : rapport entre le nombre de créations d'entreprise d'une année et le stock d'entreprises au 1^{er} janvier de la même année.

SARL (société à responsabilité limitée) : société regroupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel.

Défaillance d'entreprise : une entreprise est en situation de défaillance à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. La procédure peut avoir différentes issues : liquidation de l'entreprise, poursuite de l'activité suite à un plan de continuation, reprise de l'activité suite à un plan de cession.

Méthodologie :

Le champ correspond au champ des activités marchandes non agricoles. La décomposition en secteurs d'activité s'appuie sur le niveau d'agrégation en 10 postes de la nomenclature d'activités française (NAF rév.2) rénovée le 1^{er} janvier 2008.

physique a peu varié par rapport à 2009. Elle est de 77 %, ce qui représente 3 230 entreprises. Elle demeure légèrement supérieure à la moyenne nationale (74 %). Les trois quarts de ces entreprises ont ainsi choisi le régime d'auto-entrepreneur. Parmi les créateurs, les artisans et les commerçants sont les plus nombreux. Ainsi, 1 460 artisans (dont 1 170 auto-entrepreneurs) et 900 commerçants (dont 640 auto-entrepreneurs) ont créé leur entreprise en 2010. Parallèlement la création de sociétés régresse (- 5 %). Les SARL, qui représentent huit sociétés créées sur dix, enregistrent une baisse des créations de 6,9 % (810 créations en 2010 contre 870 en 2009). Ce retrait a lieu pour la deuxième année consécutive (- 6,4 % en 2009).

En 2010, 91 % des entreprises nouvellement créées n'emploient aucun salarié, soit une part équivalente à celle de l'année précédente. Comme en 2009, cette proportion est inférieure à la moyenne nationale (95 %). Cela s'explique par le grand nombre de créations sous le régime d'auto-entrepreneur, s'effectuant, sauf en de très rares exceptions, sans salarié.

Baisse du nombre de défaillances

Après une tendance à la hausse du nombre des défaillances d'entreprises amorcée en 2006, on assiste en 2010 à une diminution du nombre d'entreprises défaillantes. La Corse enregistre 295 défaillances contre 315 en 2009, soit un recul de 6,3 %. Au niveau national, le nombre d'entreprises jugées défaillantes baisse également, de 7,2 %. Dans la région, la situation est la plus favorable pour les activités de commerce, transport, hébergement et restauration où les défaillances reculent de 14,8 % sur un an. Inversement, le secteur de la construction demeure particulièrement touché. Depuis 2008, le nombre de défaillances annuelles dans ce secteur a quasiment doublé passant de 60 en 2007 à environ 110 ces trois dernières années.

Rolande VALERY - COLONNA

Pour en savoir plus

« En 2010, hausse des créations d'auto-entreprises mais aussi de sociétés » -

Insee Première n° 1334 - Janvier 2011. - www.insee.fr